

Paroisse Sainte Mère Teresa / Comptes Année 2023

	Dépenses	Recettes
Catéchèse et pastorale (dont aumônerie)	2 623.00 €	1 000.00 €
Frais de formation laïcs	350.00 €	
Frais de rencontres et de convivialité, cadeau de départ	3 278.00 €	1 037.00 €
Solidarité (mouvements, œuvres caritatives, association Taody)	1 046.00 €	1 000.00 €
Imprimerie (dépliants, documentation, abonnements...)	95.00 €	
Achat pour cérémonies, cierges, droits d'auteur	11 569.00 €	
Quêtes pour la Paroisse		33 114.00 €
Part de la Paroisse sur le casuel (30%) : baptêmes, mariages , obsèques		13 941.00 €
Offrandes (troncs cierges + dons)		8 955.00 €
Kermesses et manifestations diverses	318.00 €	3 680.00 €
Péréquation interparoissiale diocésaine	10 377.00 €	
Immeubles loués (Privas : 3 appartements + 1 maison, Pranles : 1 maison ex-cure, St Priest : 1 maison)	14 801.00 €	36 689.00 €
Eglises et immeubles à usage paroissial (eau, petits équipements, entretien, contrats maintenance, assurances, taxes foncières)	23 256.00 €	9 781.00 €
Eglises et immeubles à usage paroissial (électricité, gaz, fioul/quête chauffage)	25 433.00 €	8 321.00 €
Autres charges	12 215.00 €	
Fournitures bureau, affranchissements, téléphone, photocopies, adhésion ENORIA, frais bancaires, commissions Heoh	8 466.00 €	
Intérêts bancaires		13 443.00 €
Totaux	113 827.00 €	130 961.00 €
Résultat de fonctionnement	17 134.00 €	

2023 est la première année (en gestion - comptabilité) pour notre Paroisse Sainte Mère Teresa .

Le résultat comptable est positif . Par prudence , les dépenses d'entretien immobilier et/ou mobilier , ont pu être réduites , ce qui ne pourrait durer . Nous constatons une générosité renouvelée au niveau des produits, surtout des quêtes . Merci à nos prêtres , à nos diacres , à nos laïcs en missions , à toutes les personnes bénévoles et ayant contribué aux recettes paroissiales , tout en favorisant une belle dynamique pastorale .

Dans le fonctionnement actuel , la part contributive aux charges du Diocèse n'est pas intégralement répercutée sur les paroisses . Notre Diocèse (avec d'autres en France) présente un déficit financier important . Sujet qui sera présenté et explicité lors de l'assemblée générale de l'association diocésaine (ADVI) à Viviers , le 28 Juin 2024 . Il convient donc de rester attentif , prudent et économe dans la gestion de notre Paroisse .